

Consultation écrite

19 mai 2021 au 23 juin 2021



PROJET DE RÈGLEMENT DE ZONAGE 21-04

PROJET DE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION 21-05

PROJET DE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT 21-06

PROJET DE RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET LES CERTIFICATS 21-07

« Afin d'assurer la sécurité et le bien-être de ses résidents et de l'environnement, la MRC applique différents règlements d'urbanisme sur le territoire non organisé du Lac Huron. »



Les règlements d'urbanisme du TNO du Lac Huron

L'objectif de ces modifications est de faire une mise à jour de l'ensemble des règlements applicables sur le territoire non organisé du Lac Huron en prenant en compte les différentes modifications du Schéma d'aménagement de la MRC ainsi que celles découlant de lois et règlements provinciaux.

Objectif de la consultation écrite

« Toute municipalité régionale de comté agissant à titre de municipalité locale à l'égard d'un territoire non organisé, en vertu de l'article 8 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale , est tenue de maintenir en vigueur, en tout temps, un règlement de zonage, un règlement de lotissement et un règlement de construction applicable à ce territoire, outre le cas échéant tout autre règlement dont elle s'impose l'adoption par le document complémentaire à son schéma en vigueur. »

Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, Article 76

Principales modifications - Règlement de zonage 21-04

1. Déplacement de la terminologie dans le Règlement relatif aux permis et aux certificats
2. Retrait des normes d'implantation spéciales – Non applicable
3. Ajout de disposition sur l'entreposage
4. Mise à jour des classes d'usage en conformité au SAD
5. Nouvelle séparation des chapitres pour augmenter la cohérence
6. Précision sur les usages et bâtiments accessoires
7. Bonification des usages temporaires
8. Ajout de normes relatives au stationnement
9. Retrait des enseignes commerciales – Non applicable
10. Bonification sur les aménagements de terrain – Muret, mur de soutènement, zone tampon, etc.
11. Ajout d'un chapitre sur les exploitations naturelles
12. Bonification des normes sur les droits acquis

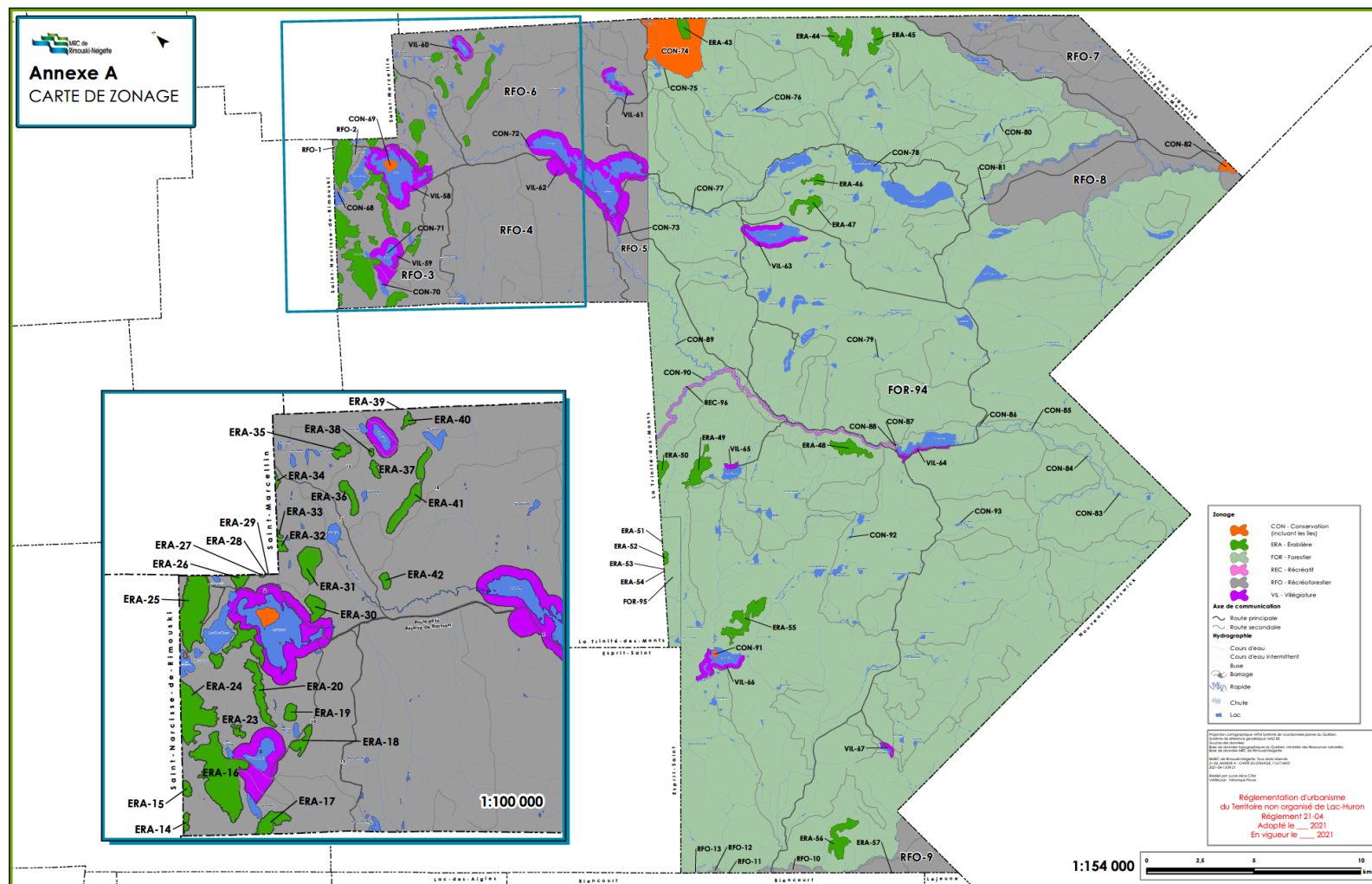
Mise à jour des cartes en annexe

1. Nouvelle numérotation des zones et ajustement des limites (ex: érablières)
2. Modification des divisions des données plus cohérente

Annexe A	Carte de zonage
Annexe C	Territoire d'intérêt écologique et de contraintes naturelles
Annexe D	Développement éolien et contraintes anthropiques
Annexe E	Éléments structurants et sites fauniques

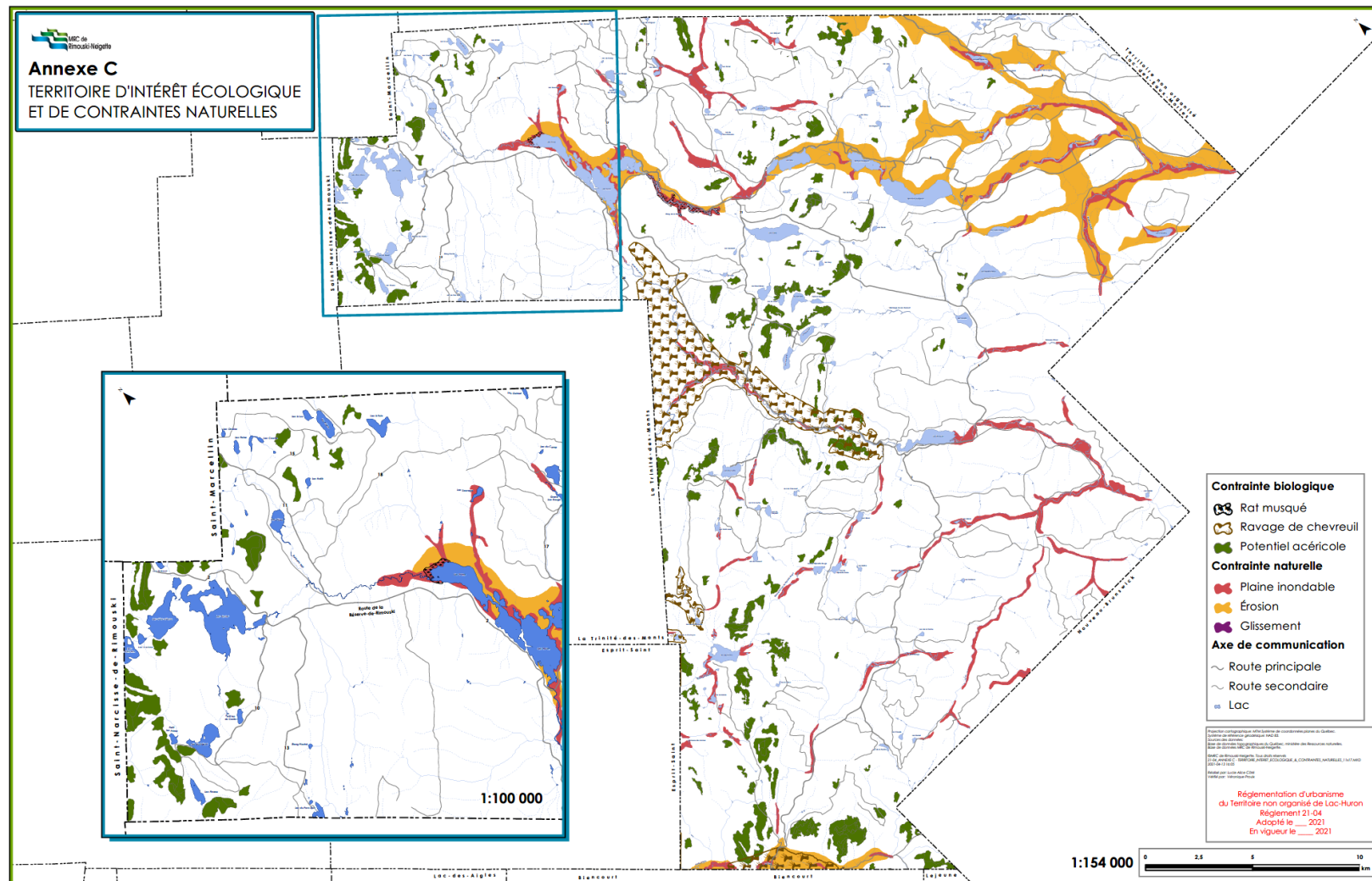
Mise à jour des cartes en annexe

Annexe A Carte de zonage



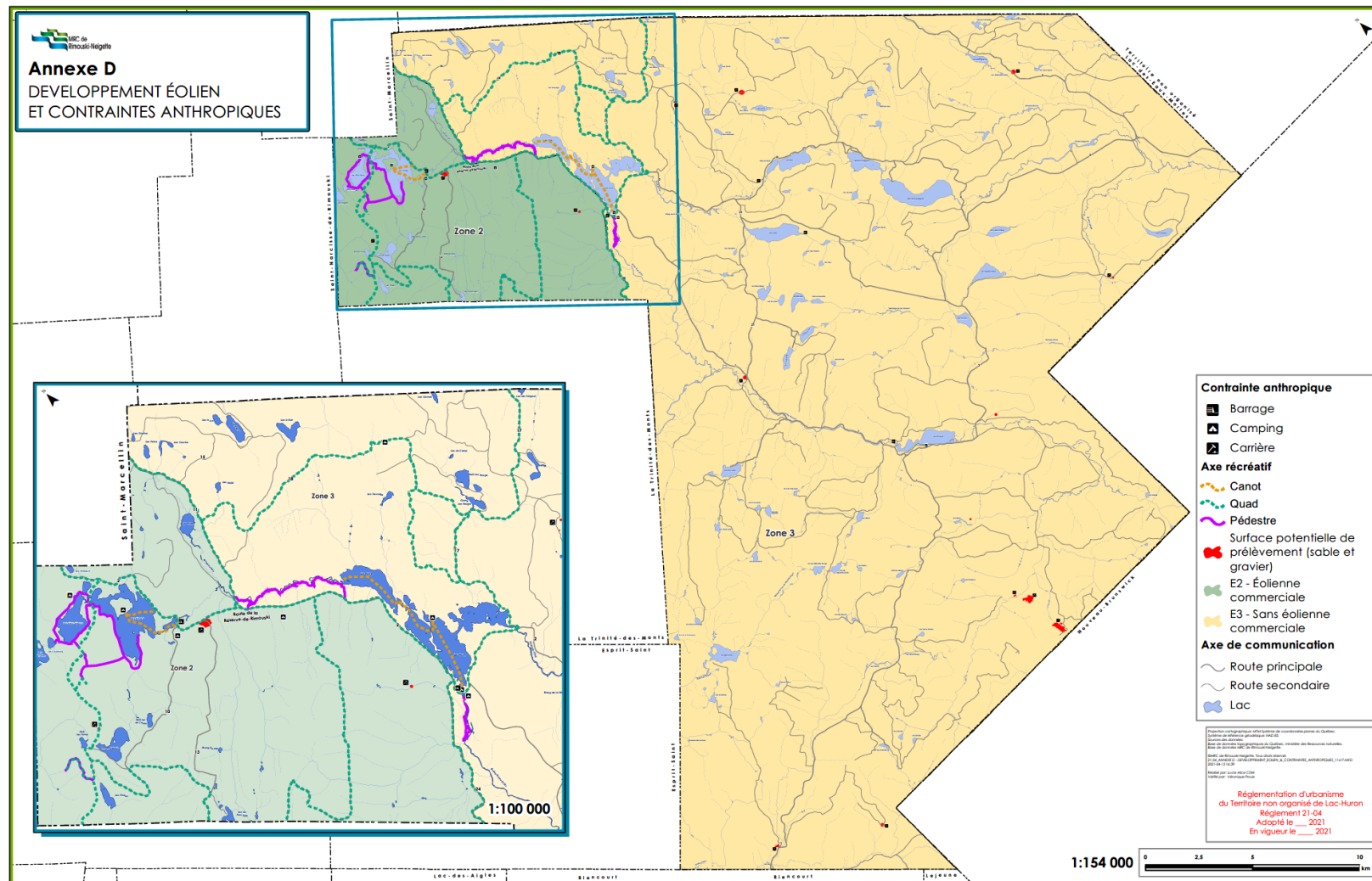
Mise à jour des cartes en annexe

Annexe C Territoire d'intérêt écologique et de contraintes naturelles



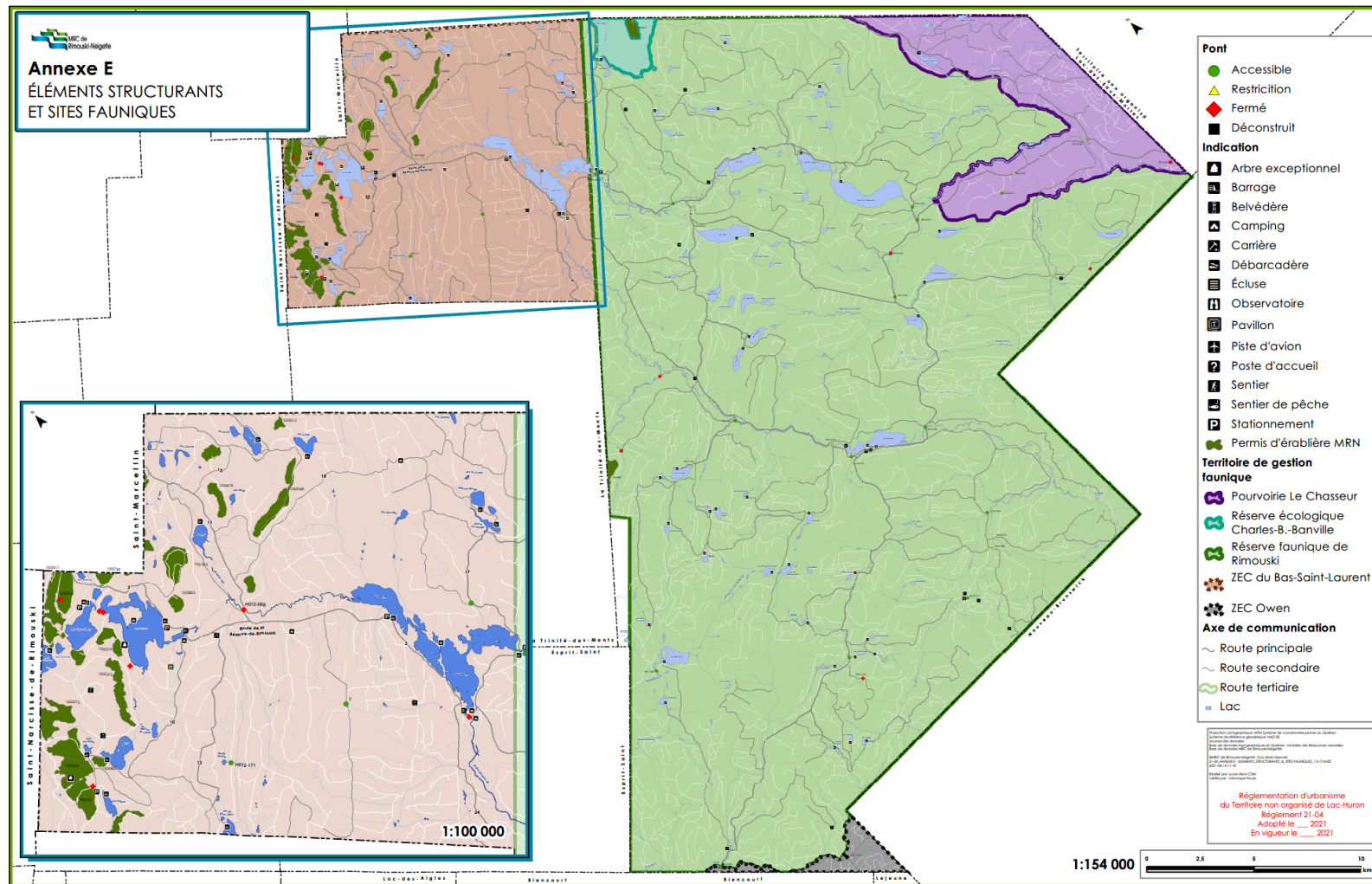
Mise à jour des cartes en annexe

Annexe D Développement éolien et contraintes anthropiques



Mise à jour des cartes en annexe

Annexe E Éléments structurants et sites fauniques



Mise à jour des grilles de spécification

1. Ajout de dispositions sur l'entreposage en fonction des zones
2. Mise à jour des zones et usages en fonction du règlement
3. Conformité des usages le plus permissif avec le SAD

*Les grilles sont disponibles à l'annexe B du règlement

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS - TNO DU LAC-HURON	
Partie 1. Classification des usages	Identification des zones
Groupes et classes d'usages principaux / Dominance	
Numéro de zone	
Villégiature (V)	
Habitation de villégiature	
Abri sommaire	
Commerces et services (C)	
Hébergement touristique	
Activités agricoles et forestière (F)	
Sans élevage	
Activité récréative (R)	
Camping	
Activité récréative extensive	
Exploitation de la faune	
Extraction (E)	
Sablière et gravière	
Autre extraction	
Utilité publique (P)	
Activité de transport et de distribution	
Autres usages d'utilités publiques	
Industrie légère (I)	
Industrie légère liée à la transformation	
Dispositions particulières	
Usage spécifiquement autorisé	
Usage spécifiquement exclu	

Mise à jour des grilles de spécification

Partie 2. Normes d'implantation :	
Chalet et habitation de villégiature	
Marge de recul avant minimum (m)	
Marge de recul latérale minimale (m)	
Marge de recul latérale minimale totale (m)	
Marge de recul arrière minimum (m)	
Hauteur maximum du bâtiment en étage	
Superficie maximale du bâtiment au sol (m ²)	
Partie 3. Normes d'implantation :	
Autres usages	
Marge de recul avant minimum (m)	
Marge de recul latérale minimale (m)	
Marge de recul latérale minimale totale (m)	
Marge de recul arrière minimum (m)	
Hauteur maximum du bâtiment en étage	
Superficie maximale du bâtiment au sol (m ²)	
Partie 4. Entreposage	
Type A	
Type B	
Type C	
<u>Notes:</u>	
Amendements	

Principales modifications - Règlement de construction 21-05

1. Ajout des normes sur l'architecture et l'apparence extérieure des bâtiments
2. Mise à jour des normes de sécurité
3. Transfert des dispositions sur les droits acquis dans le Règlement relatif aux permis aux certificats

Principales modifications - Règlement de lotissement 21-06

1. Ajout des normes pour les secteurs de villégiature

Principales modifications - Règlement relatif aux permis et certificats 21-07

1. Bonification de la terminologie
2. Retrait article concernant avis de motion – LAU
3. Ajout des dispositions de permis pour les :
 - a. changements d'usage et le déplacement d'un immeuble
 - b. Enseignes
 - c. Puits
 - d. installations septiques
 - e. Chemins
 - f. abattage d'arbre
4. Ajout d'un formulaire de demande de permis et d'un aide-mémoire pour le remplir en annexe

Formulaire Règlement relatif aux permis et certificats 21-07



23, rue de l'Évêché Ouest, bur. 200
Rimouski (Québec) G3L 4H4
(418) 724-5154 | administration@mrc-m.ca
www.mrcrimouskineigette.qc.ca

FORMULAIRE DE DEMANDE DE PERMIS ET DE CERTIFICAT D'AUTORISATION TNO DU LAC-HURON

Date de la demande	Jour	Mois	Année
--------------------	------	------	-------

Section A – Identification	
Section A1 – Identification du demandeur	
Nom	Prénom
Adresse	
Ville	Code postal
Téléphone ()	Téléphone cellulaire ()
Adresse courriel	
Section A2 – Identification du propriétaire	
☐ Le demandeur est propriétaire	
Nom	Prénom
Adresse	
Ville	Code postal
Téléphone ()	Téléphone cellulaire ()
Adresse courriel	
* Joindre une procuration à la demande, si demandeur différent du propriétaire	
Section A3 – Identification de l'exécutant des travaux	
☐ Le propriétaire est l'exécutant des travaux.	
Nom	Prénom
Adresse	
Ville	Code postal
Téléphone ()	Téléphone cellulaire ()
Adresse courriel	
Numéro RBQ :	Numéro NEQ :

Section B – Description des travaux	
Adresse des travaux	Numéro de dossier (bail)
Adjacent à un cours d'eau	☐ Oui ☐ Non
Installation septique	☐ Oui ☐ Non
Alimentation en eau autonome	☐ Oui ☐ Non
Lac ou cours d'eau à proximité	
Capacité _____ chambres à coucher	
Type	
Description détaillée des travaux	
Superficie (en mètres carrés)	Hauteur (en mètres)
Matériaux :	
Note : Un mètre équivaut à 3,28 pieds. Un pied équivaut à 0,3048 mètre.	
Description des travaux à effectuer et autres informations	
☐ J'ai pris connaissance de l'annexe à ce formulaire et je joins les documents requis.	
Date de début des travaux (Jour / Mois / Année)	Date des travaux
Crédit approximatif des travaux \$	
A remplir par la MRC	Numéro de lot ou matricule
	Zone au règlement de zonage



Dans les cas spécifiques mentionnés, la demande doit être accompagnée d'un document indiquant ou comprenant les éléments listés.

Changement d'usage ou de destination en tout ou en partie d'un immeuble

- ☐ Permis de construction,
- ☐ Photo de l'emplacement,
- ☐ Nature et description de l'usage ou des changements projetés;
- + Plan ou croquis illustrant :
 - ☐ Localisation de l'usage projeté sur le terrain;
 - ☐ Dimensions des bâtiments et du terrain;
 - ☐ Distances par rapport aux limites du terrain;
 - ☐ Accès au terrain;
 - ☐ (pour les terrains riverains) localisation de l'usage par rapport à la ligne des hautes eaux.

Déplacement d'un bâtiment sur un autre terrain

- ☐ Numéro de dossier (bail) où est situé le bâtiment à déplacer
- ☐ Lac ou cours d'eau à proximité
- ☐ Dimensions de la construction (en mètres)
- ☐ Usage de la construction avant le déplacement
- ☐ Date et heure prévue du déplacement
- ☐ Itinéraire projeté et durée probable du déplacement
- ☐ Photographie du bâtiment à déplacer;
- ☐ Engagement écrit du requérant assurant que les fondations sur le nouvel emplacement peuvent recevoir le bâtiment avant d'entreprendre le déplacement;
- ☐ Copie ou preuve des ententes requises avec les entreprises d'utilité publique concernées lorsque cela s'avère nécessaire;
- ☐ Dépôt en garantie, d'un montant en vue d'assurer la compensation des dommages pouvant être encourus
- ☐ Copie ou preuve d'un contrat d'assurance responsabilité tous risques d'un montant minimum de 1 000 000 \$.

Travaux sur la rive ou le littoral d'un lac ou d'un cours d'eau:

- ☐ Description des travaux prévus;
- ☐ Méthodes employés pour réaliser les travaux prévus;
- + Plan ou croquis illustrant :
 - ☐ Localisation et dimensions des travaux à réaliser;
 - ☐ Pente de la rive et du littoral;
 - ☐ Longueur de la rive et du littoral;
- + Dans le cas d'un quai :
 - ☐ Type de quai,
 - ☐ Longueur et largeur du quai
 - ☐ Type de matériaux du tablier et de la structure

Travaux de remblai ou déblai;

- Plan ou croquis illustrant :
 - ☐ Type de remblai ou de déblai, tout matériau utilisé
 - ☐ Localisation sur le terrain
 - ☐ Toute dimension nécessaire à la compréhension des travaux projetés.
 - ☐ Toutes les infrastructures situées à proximité des travaux.
 - ☐ Direction d'écoulement des eaux de surface,
 - ☐ Nature du sol et du sous-sol (s'il y a lieu, une étude géologique)
 - ☐ Localisation des secteurs boisés.

Érection ou remplacement d'une clôture, d'un mur ou d'une haie

- ☐ Usage desservi.
- ☐ Hauteur de la clôture, du mur ou de la haie
- ☐ Matériaux utilisés;
- + Plan ou croquis illustrant :
 - ☐ Localisation de la clôture, du mur ou de la haie;
 - ☐ Localisation de toutes les infrastructures situées sur le terrain.
 - ☐ Distance par rapport à la ligne d'emprise du chemin (s'il y a lieu).

Édification, transformation, agrandissement et réparation de toute construction, sauf exception paragraphe b) de l'article 7.2.1;

- ☐ Nature des travaux à effectuer;
- + Plan ou un croquis illustrant :
 - ☐ Localisation de toutes les infrastructures situées sur le terrain;

Remplacement de revêtement extérieur

- ☐ Les matériaux utilisés;
- ☐ Le lieu de disposition des débris et matériaux de construction.

Déplacement et démolition de toute construction;

- ☐ Nature et motifs des travaux à effectuer
- ☐ Moyens techniques utilisés pour procéder à la démolition
- ☐ Vocation du terrain lorsque les travaux seront complétés
- ☐ Lieu de disposition des débris et matériaux de construction
- ☐ Durée anticipée de la démolition
- ☐ Une photographie de la construction à démolir;
- ☐ Engagement écrit du propriétaire à procéder au nivellement du terrain dans les 48 heures de la démolition;
- + Plan ou croquis illustrant :
 - ☐ Parties de la construction devant être démolies;
 - ☐ Parties de la construction devant être conservées
 - ☐ Réparations à effectuer sur la partie non démolie;

Construction, installation et modification de toute enseigne;

- Croquis de(s) enseigne(s) comprenant
 - ☐ Dimensions
 - ☐ Matériaux utilisés incluant le lettrage
 - ☐ Mode d'éclairage
 - ☐ Valeur estimée.
 - ☐ Plan de localisation à l'échelle de ou des enseignes
 - ☐ Implantation sur le terrain
 - ☐ Localisation et hauteur du ou des bâtiments existants.

Construction, modification ou réparation d'une installation de prélèvement d'eau.

- ☐ Plans et devis de l'ouvrage (détails techniques);
- ☐ Nombre de personnes desservies;
- ☐ Type de matériau utilisé;
- ☐ Type de travaux sur la rive ou le littoral (le cas échéant);
- ☐ Date prévue de la mise en place de l'installation
- ☐ Profondeur du roc (si possible).
- ☐ Coordonnées et numéro du permis émis par la Régie du bâtiment de l'entrepreneur qui effectuera les travaux d'aménagement de l'installation de prélèvement d'eau.
- ☐ Pour le scellement d'un puits, les travaux doivent être effectués conformément à l'article 19 du règlement provincial sur le prélèvement des eaux et leur protection.
- + Plan ou croquis illustrant
 - ☐ Localisation de l'ouvrage par rapport aux dispositions normatives du règlement provincial sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées;
 - ☐ Bâtiments existants ou projetés qui seront desservis par l'ouvrage;
 - ☐ Zones de contraintes anthropiques et naturelles, si elles sont connues.
 - ☐ Tout système étanche et non étanche d'évacuation et de traitement des eaux usées;

Construction, modification ou réparation des éléments d'évacuation des eaux usées

- ☐ Description des travaux à effectuer
- ☐ Nombre de chambre à coucher
- ☐ Capacité de la fosse
- ☐ Date prévue de la mise en place de la fosse et du champ
- ☐ Nom, prénom, adresse et numéro de téléphone de l'entrepreneur;
- + Plan ou croquis illustrant :
 - ☐ Localisation de tout bâtiment sur le terrain;
 - ☐ Localisation de la fosse et du champ d'épuration ou d'évacuation;
 - ☐ Localisation de tout arbre et arbuste se trouvant sur le terrain ou sur les terrains voisins et pouvant
 - ☐ Localisation de tout puits se trouvant dans un rayon de trente (30) mètres de toute limite de terrain;

Implantation d'un véhicule récréatif sur un terrain vacant

- ☐ Identification du requérant;
- ☐ Désignation cadastrale du lot sur lequel la roulotte de voyage sera implantée;

Initiales : _____

Prochaines étapes

- 1) Modifications au besoin
- 2) Adoption des seconds projets de règlement
- 3) Approbation référendaire
- 4) Adoption des Règlements